

Portefeuille d'investissement de la société TUNINVEST SICAR

Portefeuille d'investissement par zone géographique	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 31-12-2019	Au 31-12-2018	Au 31-12-2019	Au 31-12-2018
Tunis	6	6	3 401 346	3 401 346
Sahel	1	1	298 551	298 551
Sfax	3	3	1 443 179	1 443 179
TOTAL	10	10	5 143 076	5 143 076

VALEUR COMPTABLE NETTE			4 287 976	4 287 976
-------------------------------	--	--	------------------	------------------

Portefeuille d'investissement par secteur	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 31-12-2019	Au 31-12-2018	Au 31-12-2019	Au 31-12-2018
Secteur industriel et textile	5	5	2 940 943	2 940 943
Secteur des services	5	5	2 202 133	2 202 133
TOTAL	10	10	5 143 076	5 143 076

Commentaires sur les Indicateurs du 4ème Trimestre 2019

1. Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 4ème trimestre 2019 ont été revue par le commissaire aux comptes,
2. Les fonds propres ont été actualisés pour refléter l'activité du 4^{ème} Trimestre 2019,
3. En date du 11 mars 2015, le tribunal de première instance de Tunis a confirmé l'arrêté de taxation d'office, après la révision du montant réclamé qui a été ramené de 2.743.838 dinars à 2.459.579 dinars, soit un abattement de 284.259 dinars. Le 19 Mai 2015, Tuninvest Sicar a interjeté appel de la décision.

En date du 3 mars 2016, Tuninvest Sicar a été admise à bénéficier des remises des pénalités prévues par les dispositions de l'article 66 de la loi de finances pour l'exercice 2016, portant sur un montant de 1.222.115 dinars, contre le paiement de la totalité du montant en principal de la taxation d'office, soit 1.521.723 dinars, montant qui a été provisionné en totalité dans les comptes arrêtés au 31/12/2015 en sus du montant du crédit d'impôt qui s'élève à 231.331 dinars couvrant ainsi la totalité du risque fiscal.

La société Tuninvest Sicar s'est pourvue en cassation.